



Résolution N°3 votée par le 23e Congrès National de déi Lénk le 26 avril à Mamer

Pour une paix juste.

Chaque jour, des enfants, des femmes et des hommes, civils innocents, meurent sous les bombes. Une réalité insoutenable qui se répète à travers le monde : de l'agression des États-Unis et d'Israël contre l'Iran et le Liban, au génocide du peuple palestinien, à la guerre en Ukraine, aux massacres au Soudan, et à tant d'autres conflits souvent invisibilisés. Aujourd'hui, le droit international et le principe d'autodétermination des peuples sont piétinés par les grandes puissances. La vie humaine est sacrifiée au profit des intérêts géopolitiques et économiques des élites. Les justifications avancées pour ces guerres – sécurité, lutte contre le terrorisme, non-prolifération – ne sont que des prétextes récurrents pour maintenir des logiques de domination.

Dans ce contexte, déi Lénk réaffirment leur engagement pour une paix juste : une paix qui ne sert ni les intérêts des puissances impérialistes ni ceux des classes dirigeantes, mais qui répond aux besoins des peuples.

déi Lénk condamnent fermement l'attaque militaire des États-Unis et d'Israël contre l'Iran comme une violation grave du droit international. Il s'agit d'une tentative de réorganisation violente de l'ordre géopolitique, qui ignore de manière délibérée les moyens de la diplomatie et qui ne résulte pas d'une nécessité de légitime défense. Cette escalade compromet toute solution diplomatique et accroît le risque d'un conflit régional généralisé. Cette guerre s'inscrit dans une continuité historique d'interventions impérialistes qui ont systématiquement conduit à la destruction, à l'instabilité et à l'exploitation économique. Loin d'apporter la démocratie ou la liberté, ces interventions servent avant tout des intérêts géopolitiques et économiques. La guerre est ainsi comprise comme un instrument structurel de domination.

Face à cela, l'application du droit international ne peut être sélective. Le Luxembourg et l'Union européenne ne peuvent condamner certaines agressions tout en restant silencieux face à d'autres. Une telle hypocrisie affaiblit la crédibilité des institutions internationales et contribue à banaliser les violations du droit. Le Luxembourg ne peut se considérer comme neutre. En tant que place financière internationale, il porte une responsabilité particulière dans les dynamiques globales, notamment en ce qui concerne les flux financiers pouvant contribuer indirectement aux conflits. Il est impératif de renforcer la transparence et les mécanismes de contrôle afin d'éviter toute participation, directe ou indirecte, à des entreprises de guerre ou à des violations des droits humains.

Par ailleurs, déi Lénk appellent à une politique étrangère européenne indépendante, fondée sur la paix, la coopération et la diplomatie. L'alignement automatique sur les intérêts des grandes puissances est incompatible avec une politique cohérente de défense des droits humains.

S'opposer à la guerre ne signifie pas soutenir des régimes autoritaires. déi Lénk affirment leur solidarité avec les peuples opprimés, en particulier avec le peuple iranien, les Palestiniens et les

et toutes les victimes de conflits. La lutte pour la liberté et la justice doit venir des peuples eux-mêmes et ne peut être imposée par des interventions extérieures.

La paix ne peut être défendue uniquement dans les institutions. Elle nécessite également une mobilisation sociale et politique. En condamnant publiquement les guerres, en occupant l'espace public et en renforçant les liens de solidarité internationale, il est possible de construire un rapport de force face aux logiques de guerre.

Face à la banalisation de la guerre et à la montée des tensions internationales, déi Lénk appellent ses membres et sympathisant·e·s à intensifier leur engagement pour une paix juste.

Cela implique de condamner sans ambiguïté les agressions impérialistes, de résister aux logiques de domination et de soutenir activement les luttes des peuples opprimés. Cela implique également d'exiger du gouvernement luxembourgeois une position claire, co-hérente et conforme au droit international.

La paix n'est pas l'absence de guerre, mais la présence de justice.

Non à la guerre – non à l'hypocrisie – pour une paix juste.

Mamer, le 26 avril 2026